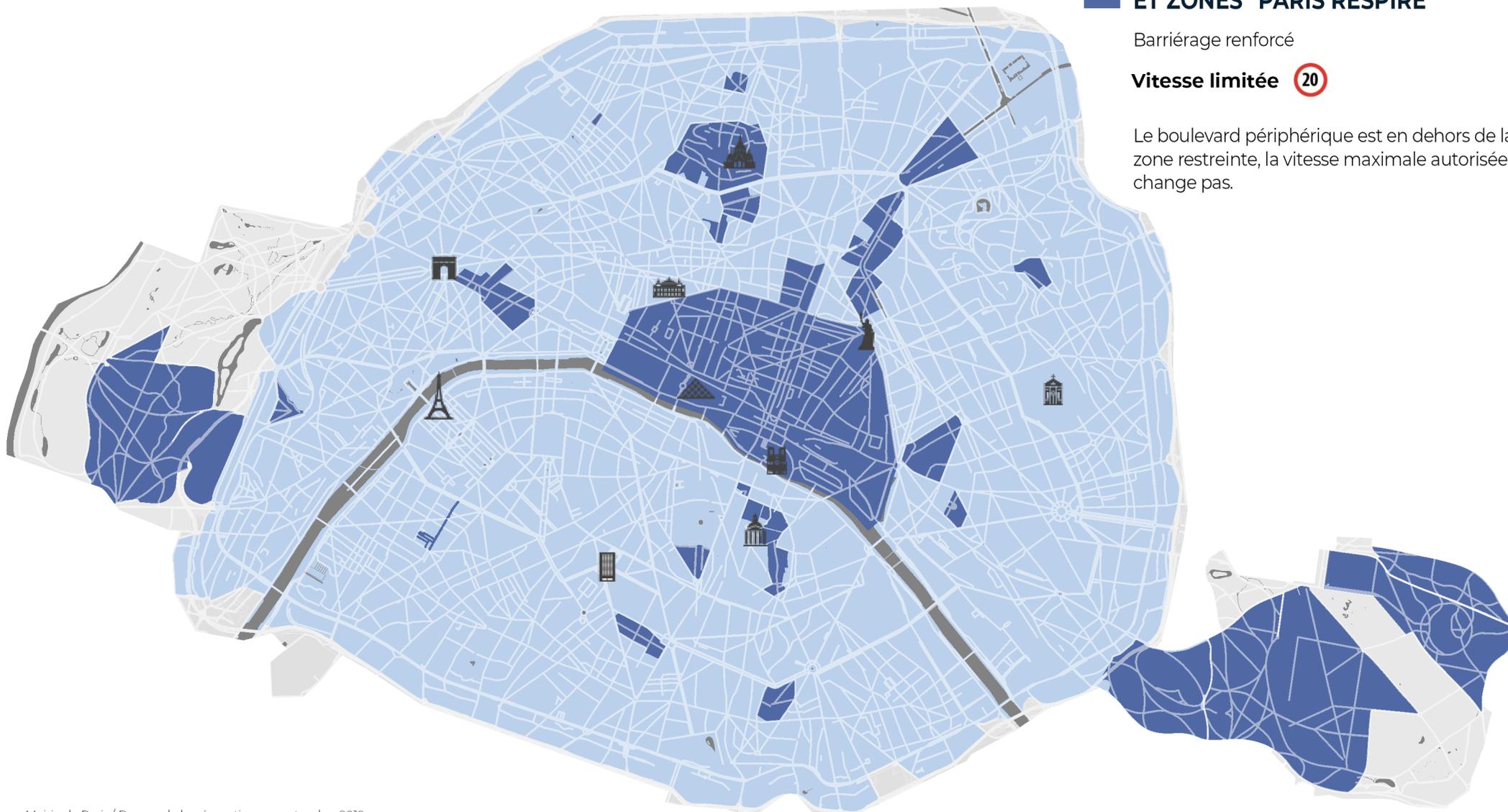


Journée Sans Voiture

Dimanche 22 septembre, de 11h à 18h

Paris est fermée aux véhicules à moteur, y compris les deux-roues.



TOUT-PARIS

Seuls les véhicules définis par arrêté conjoint du Préfet de Police et de la Maire de Paris (transports en commun, véhicules d'urgence, taxis, VTC...) pourront circuler. Chaussez vos baskets, enfourchez vos vélos, enfilez vos rollers...!

Vitesse limitée 

HYPER CENTRE, CHAMPS-ÉLYSÉES ET ZONES "PARIS RESPIRE"

Barriérage renforcé

Vitesse limitée 

Le boulevard périphérique est en dehors de la zone restreinte, la vitesse maximale autorisée ne change pas.